



MAIRIE



BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT / BUDGET PRIMITIF 2017

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

I/ Eléments de contexte

La Commune de Nogent sur Vernisson compte 2 596 habitants (chiffres INSEE 2017, applicables au 1^{er} janvier 2017), auxquels s'ajoutent 111 résidences secondaires.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Commune est membre de la nouvelle Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, issue de la fusion des CC de Châtillon-Coligny, de Bellegarde et de Lorris.

Le centre-bourg de la Commune est enserré entre la RD2007 à l'est et la voie de chemin de fer Paris-Nevers à l'ouest. Dans les années 70, a été créé le Domaine du Baugé, qui compte aujourd'hui environ 400 villas, au sud du centre-bourg.

La Commune de Nogent sur Vernisson possède un certain nombre d'équipements communaux à destination de sa population : un pôle sportif (gymnase, dojo, stade de football, courts de tennis et tennis couvert), des salles communales (maison des associations, château), une médiathèque communale avec salle d'exposition.

Deux écoles publiques sont présentes sur son territoire :

- une école maternelle, qui compte trois classes, située rue de Varennes
- une école élémentaire, qui compte six classes depuis la rentrée scolaire 2016-2017, située rue de Montbouy, et qui a été rénovée pour la rentrée scolaire 2014-2015

Un restaurant scolaire, situé sur le site de l'école élémentaire, accueille les enfants des deux écoles. La Commune met en place également un service de garderie périscolaire à destination des enfants des deux écoles.

A l'est de la RD2007, le Domaine des Barres regroupe un certain nombre d'institutions : le LEGTA le Chesnoy – site des Barres, avec environ 200 étudiants, l'arboretum national des Barres, Irstea, l'IGN.

La pérennité du site, important pour la Commune et pour l'est du Département, fait actuellement l'objet d'une étude menée par la Région Centre Val de Loire.

II/ Priorités du Budget primitif 2017

Le budget annexe Eau et Assainissement, assujetti au régime de la TVA, concerne les services publics d'eau potable et d'assainissement collectif.

Pour la gestion de ces deux services, la Commune a conclu deux délégations de service public avec Véolia Eau à compter du 1^{er} janvier 2014, pour une durée de 15 ans, et perçoit une surtaxe pour financer son budget annexe.

Le budget primitif 2017 a été construit en fonction des priorités suivantes :

- la non-augmentation des surtaxes eau et assainissement perçues par la collectivité,
- l'affectation du résultat 2016 en intégralité sur la section d'exploitation 2017,
- l'achèvement budgétaire de l'opération de conception et de reconstruction de la station d'épuration,
- un programme de travaux d'équipement, détaillé ci-après.

III/ Ressources et charges des sections d'Exploitation et d'Investissement

Besoin de financement de la section d'investissement

Section d'exploitation	dépenses	recettes	solde
Résultats propres à l'exercice	91 904,56 €	128 160,37 €	36 255,81 €
Solde exercice antérieur	0,00 €	73 159,54 €	73 159,54 €
	Résultat à affecter		109 415,35 €
Section d'investissement	dépenses	recettes	solde
Résultats propres à l'exercice	275 987,80 €	179 679,40 €	-96 308,40 €
Solde exercice antérieur	0,00 €	40 956,57 €	40 956,57 €
	Solde d'exécution		-55 351,83 €
Restes à réaliser	dépenses	recettes	solde
Investissement	43 000,00 €	476 730,40 €	433 730,40 €
	Solde		378 378,57 €

Au vu des résultats de l'exercice 2016 et des restes à réaliser 2016, la section d'investissement 2017 ne présente pas de besoin de financement.

Affectation du résultat 2016 de la section de fonctionnement

Année 2015		Année 2016	
Exploitation		Exploitation	
Résultat (sans N-1)		Résultat (sans N-1)	
RF	105 423,91 €	RF	128 160,37 €
DF	101 413,73 €	DF	91 904,56 €
Résultat	4 010,18 €	Résultat	36 255,81 €
Résultat (avec N-1)		Résultat (avec N-1)	
RF	174 573,27 €	RF	201 319,91 €
DF	101 413,73 €	DF	91 904,56 €
Résultat	73 159,54 €	Résultat	109 415,35 €
Affectation 2016		Affectation 2017	
002 excédent reporté	73 159,54 €	002 excédent reporté	109 415,35 €
1068	0,00 €	1068	0,00 €

Compte-tenu des résultats de l'exercice 2016 et de l'absence de besoin de financement pour la section d'investissement 2017, le résultat d'exploitation 2016 est affecté en intégralité en section d'exploitation 2017, en prévision notamment du futur amortissement des dépenses d'équipement relatives à la station d'épuration, et afin de ne pas augmenter les surtaxes eau et assainissement.

Section d'Exploitation

Dépenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	BP 2016	BP 2017	Chapitres budgétaires	BP 2016	BP 2017
011- Charge à caractère général	88 1770,29 €	116 938,02 €	70- Vente de produits fabriqués	72 000,00 €	70 000,00 €
67- Charges exceptionnelles	5 000,00 €	10 000,00 €	74- Subventions d'exploitation	3 469,26 €	2 000,00 €
042- Opérations d'ordre de transfert	89 364,90 €	88 675,65 €	75- Autres produits de gestion courante	5 049,24 €	5 020,63 €
022- Dépenses imprévues	6 000,00 €	7 500,00 €	77- Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
			042- Opérations d'ordre de transfert	34 864,15 €	36 677,69 €
			002- Résultat reporté N-1	73 159,54 €	109 415,35 €
Total Dépenses	188 542,19 €	223 113,67 €	Total Recettes	188 542,19 €	223 113,67 €

Recettes d'exploitation

Les recettes prévisionnelles 2017 d'exploitation ont été élaborées à partir des éléments suivants :

- affectation intégrale du résultat d'exploitation 2016 sur la section d'exploitation 2017,
- stabilité des recettes liées aux surtaxes eau et assainissement (chap. 70),
- versement des frais de contrôle prévus aux contrats d'affermage par le délégataire (chap. 75),
- augmentation des amortissements des subventions obtenues (chap.042).

Dépenses d'exploitation

Les dépenses prévisionnelles 2017 d'exploitation ont été élaborées à partir des éléments suivants :

- légère baisse des amortissements des travaux d'équipement (chap.042),
- augmentation des dépenses prévisionnelles à caractère général (chap.011.)

Section d'Investissement

Dépenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	BP 2016	BP 2017	Chapitres budgétaires	BP 2016	BP2017
16- Emprunts et dettes assimilées	19 210,00 €	20 000,00 €	13- Subventions d'investissement	490 740,90 €	530 602,10 €
20- Immobilisations incorporelles	10 000,00 €	25 000,00 €	16- Emprunts et dettes assimilées	76 304,00 €	76 304,00 €
21- Immobilisations corporelles	10 000,00 €	25 000,00 €	040- Opération d'ordre de transfert	89 364,90 €	88 675,65 €
23-Immobilisations en cours	603 660,00 €	513 000,00 €			
040-Opérations d'ordre de transfert	34 864,15 €	36 677,69 €			
020- Dépenses imprévues	19 632,22 €	20 552,23 €			
001- Solde d'exécution	0,00 €	55 351,83 €	002- Solde d'exécution reporté	40 956,57 €	0,00 €
Total Dépenses	697 366,37 €	695 581,75 €	Total Recettes	697 366,37 €	695 581,75 €

Recettes d'Investissement

Les recettes prévisionnelles 2017 d'investissement sont stables par rapport à l'exercice précédent, notamment en raison des restes à réaliser 2016 correspondant aux soldes des subventions et de l'avance à taux zéro obtenues pour la station d'épuration, et ce malgré l'absence de solde d'exécution reporté.

Dépenses d'Investissement

Les dépenses prévisionnelles d'investissement prévues au budget primitif ont été élaborées avec les éléments suivants :

- report du résultat déficitaire de la section d'investissement sur l'exercice précédent
- achèvement budgétaire de l'opération de conception et de reconstruction de la station d'épuration,
- programme de travaux : réhabilitation de la canalisation d'eaux usées rue du 11 novembre, travaux d'équipement du périmètre de protection du captage du Baugé, création d'une canalisation d'eau potable pour alimenter un lieu-dit, rénovation d'un poste de relèvement.

IV/ Présentation agrégée du budget principal et du budget annexe

Section d'investissement	BP 2016	CA 2016	BP 2017
Dépenses	1 967 354,37 €	787 822,63 €	1 858 524,75 €
Recettes	1 967 354,37 €	1 225 744,36 €	1 858 524,75 €
Section de fonctionnement	BP 2016	CA 2016	BP 2017
Dépenses	2 434 372,56 €	1 934 352,33 €	2 417 457,19 €
Recettes	2 434 372,56 €	2 758 403,64 €	2 417 457,19 €
Total des Dépenses	4 401 726,93 €	2 722 174,96 €	4 275 981,94 €
Total des Recettes	4 401 726,93 €	3 984 148,00 €	4 275 981,94 €

V/ Niveaux d'Épargne Brute et d'Épargne Nette sur la base des comptes administratifs

	CA 2015	CA 2016
Excédent de fonctionnement reporté N-1	69 149,36 €	73 159,54 €
Recettes réelles de fonctionnement	83 635,82 €	93 296,20 €
Sous-total Recettes de fonctionnement	152 785,18 €	166 455,74 €
Dépenses réelles de fonctionnement	11 825,64 €	2 539,66 €
Marge brute ou épargne de gestion	140 959,54 €	163 916,08 €
Frais financier DF chapitre 66	0,00 €	0,00 €
Épargne brute	140 959,54 €	163 916,08 €
Capital de la dette DI chapitre 16	18 468,76 €	9 511,23 €
Épargne nette	122 490,78 €	154 404,85 €

L'épargne de gestion permet de dégager les marges de manœuvre de la Commune pour la gestion des services publics. L'épargne brute (épargne de gestion – intérêts des emprunts) doit permettre d'une part le remboursement du capital de la dette, et d'autre part l'engagement d'investissements sur fonds propres. L'épargne nette (épargne brute – capital de la dette) correspond donc aux marges de manœuvres de la Commune en matière d'investissements.

VI/ Niveau d'endettement et capacité de désendettement

Au 1^{er} janvier 2017, l'encours de la dette (dette en capital restant due) se monte à 301 398.60 euros, et correspondant aux avances à taux zéro, obtenues auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour les opérations suivantes :

- conception et reconstruction de la station d'épuration
- réhabilitation des boîtes de branchement au Baugé
- travaux d'assainissement au Baugé

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2017 correspond à un montant de 116.10 euros par habitant (sur la base de la population INSEE 2017, applicable au 1^{er} janvier 2017).

Pour rappel, sur la base du compte administratif 2016 :

Le poids de la dette est égal à 3.23 ans de recettes courantes.

Le poids de la dette en nombre d'années d'épargne brute correspond à 1.84 ans.

VII/ Taux d'imposition

Pour rappel, les taux d'imposition communaux, dont les recettes sont inscrites au budget principal, s'établissent comme suit :

Taxes locales	Taux votés 2017
Taxe d'habitation	11.02
Taxe Foncière propriétés bâties	12.63
Taxe Foncière propriétés non bâties	27.84